



16.02.2021 - 08:34 Uhr

Perte d'emploi? Là aussi, le TCS vient en aide

Berne (ots) -

La pandémie de coronavirus touche tout le monde. Pour de nombreuses personnes, la vie quotidienne rime aujourd'hui avec insécurité, voire soucis existentiels. Selon diverses sources, le taux de chômage en Suisse pourrait augmenter encore plus à l'avenir. Pour assister ses membres aussi dans ces situations, le TCS et sa protection juridique lancent TCS Job Assistance.

D'une façon ou d'une autre, tout le monde est touché par la pandémie de coronavirus, que ce soit à cause des réunions publiques et privées limitées à 5 personnes, du télétravail ou de la fermeture des magasins. Mais pour un certain nombre, la pandémie a des conséquences encore bien plus graves. Ils tombent gravement malades, souffrent de craintes existentielles ou perdent leur emploi. La situation actuelle complique encore plus la recherche d'emploi et place les chômeurs face à de grands défis.

Le TCS lance Job Assistance

Le TCS renforce son engagement dans le domaine de la protection juridique et va désormais accompagner ses membres en matière de chômage en proposant une assistance pour tout ce qui a trait à la situation professionnelle et à la recherche d'emploi. Actuellement, le taux de chômage en Suisse avoisine les 3,7%. Selon les sources, ce taux pourrait grimper jusqu'à 5,4% en 2021. Ces prévisions peu réjouissantes sont en grande partie causées par la pandémie de coronavirus.

Avec son offre complète de services, le TCS va fournir une assistance pratique en vue de décrocher un nouvel emploi, dans un premier temps avec deux services en lien avec le chômage. D'une part, un conseil individualisé sur les questions relatives à la perte et la recherche d'emploi sera proposé aux membres. D'autre part, des brochures seront publiées sur le thème du chômage et de la recherche d'emploi, la postulation et le processus de candidature, ainsi que sur les thèmes de la faillite, du chômage partiel et du licenciement.

Qui peut bénéficier de Job Assistance?

Les brochures et les informations générales sont accessibles à tous. Les personnes intéressées peuvent créer un compte d'utilisateur (www.tcs-jobassistance.ch) pour avoir accès à l'ensemble des informations et pouvoir, par exemple, télécharger tous les documents. Le service de renseignement personnalisé est réservé aux membres du TCS. Jürg Wittwer, Directeur général du TCS, explique: *"Nous voulons être là pour nos membres autant que possible. Grâce au nouveau service Job Assistance, nous pouvons offrir des conseils et un soutien aux personnes touchées par le chômage et contribuer ainsi activement à l'amélioration de leur situation. Pour cela, nous nous appuyons sur nos compétences avérées en matière de protection juridique, complétées par une assistance spécifiquement destinée aux demandeurs d'emploi."*

Contact:

Valérie Durussel, porte-parole du TCS, 058 827 27 26, 076 367 25 33, valerie.durussel@tcs.ch, www.presetcs.ch